

Spécialité Educateur sportif mention Activités du tennis de table

RNCP41749 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15408
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	18/07/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ARFASSEC CENTRE FORMASAT CFA SPORT ANIMATION TOURISME	40875084200044	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	13001891400015	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19340099100017	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19540098100013	Former et organiser l'évaluation
LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE TENNIS DE TABLE	30033462000030	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement, l'enseignement et l'animation du tennis de table, en toute sécurité, pour différents publics, nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code.

Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités du tennis de table » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation.
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des

publics.

- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation.
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueilli.
- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation.
- Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
- Préparation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage en des activités du tennis de table.
- Conduite des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en des activités du tennis de table.
- Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en des activités du tennis de table, s'inscrivant dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation :

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendu.
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.

Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation :

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

Concevoir, préparer, conduire en sécurité et évaluer des cycles de séances et des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure :

- Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap.
- Définir une démarche pédagogique de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du tennis de table, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des pratiquants, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap.
- Assurer une veille liée aux pratiques et à la réglementation des activités du tennis de table en s'informant en vue de respecter le cadre sécuritaire et d'actualiser ses compétences dans sa pratique professionnelle.
- Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte de l'activité, du profil des pratiquants et du lieu de pratique, en vue d'assurer sa propre sécurité, des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur.
- Vérifier le matériel et les ressources humaines nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de leur disponibilité, de leur bon fonctionnement et de leur adaptation aux pratiquants concernés.
- Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Conduire une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table en sécurité en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, en l'adaptant aux réactions et aux réalisations des pratiquants, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation.
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas d'incidents et d'accidents.
- Analyser une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des participants.
- Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en vérifiant son adéquation avec les finalités et la démarche définies et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

Blocs de compétences

RNCP41749BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus.
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils

numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.

- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance ;
2. d'un entretien conduit à partir du support produit composé de :
 - une présentation orale par le candidat
 - un échange avec les évaluateurs.

RNCP41749BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce support(s) comprend(nent) notamment les outils de communication utilisés ;
2. d'un entretien conduit à partir du ou des supports produit(s) composé :
 - d'une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de dix minutes au maximum?
 - d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes au maximum

RNCP41749BC03 — Concevoir, préparer, conduire en sécurité et évaluer, des cycles de séances et des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap.
- Définir une démarche pédagogique de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du tennis de table, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des pratiquants, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap.
- Assurer une veille liée aux pratiques et à la réglementation des activités du tennis de table en s'informant en vue de respecter le cadre sécuritaire et d'actualiser ses compétences dans sa pratique professionnelle.
- Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte de l'activité, du profil des pratiquants et du lieu de pratique, en vue d'assurer sa propre sécurité, des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur.
- Vérifier le matériel et les ressources humaines nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de leur disponibilité, de leur bon fonctionnement et de leur adaptation aux pratiquants concernés.

- Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Conduire une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table en sécurité en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, en l'adaptant aux réactions et aux réalisations des pratiquants, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation.
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas d'incidents et d'accidents.
- Analyser une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des participants.
- Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en vérifiant son adéquation avec les finalités et la démarche définies et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 est réalisée au moyen de :

- la production de deux documents présentant chacun la conception et la préparation d'un cycle d'au minimum six séances réalisées en structure :
 - o l'un portant soit sur de la découverte soit sur de l'initiation
 - o l'autre portant sur de l'apprentissage
- La conduite d'une séance en structure pour au moins six pratiquants issue d'un des cycles de découverte, d'initiation ou d'apprentissage suivie d'un entretien, portant sur la séance et les cycles des dossiers.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du tennis de table » exerce de manière autonome l'encadrement de l'activité tennis de table.

Les employeurs sont majoritairement des associations sportives (clubs) de tennis de table.

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du tennis de table » peut intervenir auprès de publics différenciés, dans différents environnements comme par exemple les collectivités territoriales, les comités d'entreprises, les accueils collectifs de mineurs, les centres de loisirs et de vacances, les campings...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La certification permet d'occuper des emplois d'éducateur sportif en tennis de table, chargé de l'animation, du développement et d'entraînement, jusqu'au 1er niveau de compétition.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif en "activités du tennis de table" est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- a) Etre titulaire de l'une des attestations de réussite à la formation relative au secourisme suivantes :
- a minima " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent
 - certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- b) Démontrer une maîtrise technique en tennis de table évaluée lors d'un test composé de 4 exercices techniques en tennis de table.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 828 €
Selon la branche	5 977 € – 8 828 €
Prise en charge	Branches concernées
8 828 €	Valeur par défaut · 211 branches
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 977 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2030
Date de dernière délivrance possible	18/07/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP36958

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 12 juin 2025 portant création de la mention « activités du tennis de table » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41749/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	6 006 € – 8 190 €
Durée	1225 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 08/2026 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
----------------------	---

Montant total engagé	10 698 €
Coût moyen par dossier	5 349 €
Durée moyenne	1229 h
Période	08/2026 – 09/2026
France compétences	81 %
France Travail	19 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.